CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E148534** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 10/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/03/2008

Raison sociale : G.M. RAVALEMENT

Forme juridique : SAS

Capital : 7 500

9 RUE DE L'EGLISE
CHEZ EPINAY CONSULTANT
93800 EPINAY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 503204547

Siret : 503 204 547 00015

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 211559700127

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 307836271803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 307836271803

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 01 34 16 68 82 **Fax :**

Portable : 06 08 98 38 28

Responsabilité légale :
BARREIRO AMORIM CARLOS PRÉSIDENT / BARREIRO AMORIM JOSE, CARLOS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : ste.gmr@neuf.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 100 521 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	16	01/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 10/04/2026 16:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.